

Departement de la HAUTE-SAVOIE
Arrondissement de THONON-LES-BAINS
Canton d'EVIAN-LES-BAINS
Commune de LA CHAPELLE D'ABONDANCE



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE LA CHAPELLE D'ABONDANCE SEANCE DU 5 JUIN 2026

L'an deux mille vingt-six, le 5 juin, le CONSEIL MUNICIPAL de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de Monsieur Gérald DAVID-CRUZ, Maire

Date de convocation du conseil municipal : le 29 mai 2026

Nombre de conseillers :

En exercice : 15

Ayant donné pouvoir : 2

Présents : 13

Votants : 13

Pour : 13

Contre : 0

Abstention : 0

Etaient présents : M. DAVID-CRUZ Gérald ; Mme MAXIT Nathalie ; M. BLANC Didier ; Mme CREPY-BANFIN Audrey ; M. BOVARD Jean Marie ; Mme CETTOUR Laurence ; M. CRUZ MERMY Valéry ; Mme BLANC Emeline ; M. MAXIT Alexandre ; Mme SCHORLÉ Estelle ; M. MAXIT Maurice.

Etaient excusés : M. BENAND Anthony (pouvoir donné à M. MAXIT Alexandre) ; Mme GRECO Juliette (pouvoir donné à M. MAXIT Maurice).

Étaient absents : Mme DEFOSSE Valérie ; M. CRUZ-MERMY Jean-Jacques.

Madame Nathalie MAXIT a été nommée secrétaire.

Délibération n°2026.06.037 : Administration générale

DELIBERTATION portant sur la liste des représentants de la commune dans les commissions de la CCPEVA.

Vu l'article L.2121-22 du Code général des Collectivités (CGCT) qui prévoit la possibilité pour les Conseils municipaux de créer en leur sein des commissions municipales destinées à améliorer le fonctionnement du Conseil municipal dans le cadre de la préparation des délibérations;

Considérant que les commissions sont un outil commun de réflexion, de travail et de proposition ;

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré à l'unanimité :

APPROUVE les représentants des commissions de la CCPEVA comme suit :

1/ développement durable, projet de territoire et coopération transfrontalière (PCAET, lien citoyenneté, pacte de gouvernance, règlement intérieur, évaluation annuelle du projet de T) :
Nathalie MAXIT

2/ développement économique et économie circulaire : Didier BLANC

3/ modernisation et mutualisation (dont évaluation politiques publiques, achats durables, informatique, risques) : Valérie DEFOSSE

4/ culture, patrimoine et sentiers (dont PAH, Geopark, CIAP) : Laurence CETTOUR

5/ organisation et gestion des mobilités (dont dessertes du territoire, navettes lacustres, projets structurants (SERM)) : Jean-Jacques CRUZ-MERMY

6/ gestion des affaires financières et budgétaires (dont subventions, fonds de concours) : Nathalie MAXIT

7/ gestion de l'eau et assainissement (dont gestion de la ressource en eau, eau potable, assainissement, GEMAPI, contrat de rivière) : Jean Marie BOVARD

8/ biodiversité, stratégie alimentaire, agriculture et espaces naturels (dont PPT, alpages) : Anthony BENAND

9/ prévention, stratégie et gestion des déchets : Gérald DAVID-CRUZ

10/ cohésion sociale et solidarité (dont CTG, CLS, France service, RPE, soutien associations sociales(école de musique, SIEA, ADMR...), ressourcerie) : Emeline BLANC

11/ aménagement espace et bâtiments (dont IDS, PLH, RLPi, Habitat, gens du voyage, SCOT, contrat de performance énergétique) : Audrey CREPY-BANFIN

12/ CLECT (commission locale d'évaluation des charges transférées) : titulaire : Nathalie MAXIT ; suppléant : Gérald DAVID-CRUZ

Le Maire informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif dans un délai de 2 mois, à compter de la présente publication.

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an ci-dessous.

Fait à La Chapelle d'Abondance, le 09 juin 2026.

La Secrétaire,
Nathalie MAXIT

M. le Maire,
Gérald DAVID-CRUZ

